



## COMPTE-RENDU

---

### REUNION DU GROUPE THEMATIQUE JEUNESSE

Vendredi 17 février 2012 de 10h à 13h

---

Liste des participants en annexe.

#### ❖ 1/ Introduction et présentation des objectifs de la réunion

*Hélène Vincent, présidente du groupe jeunesse de Cités Unies France.*

Les réunions du groupe thématique jeunesse ont vocation à être multi-acteurs et à constituer des espaces de partages et de mutualisation. Sensibiliser les acteurs de la jeunesse et de la coopération internationale, contribuer à la construction de politiques de jeunesse à l'international, valoriser et partager des initiatives et des outils mis en place dans les territoires sont autant de missions qui nous semblent prioritaires. Pour remplir ces objectifs et permettre au groupe jeunesse de devenir un véritable espace de ressources, cela passe notamment par une refonte du site Internet de Cités Unies France et de la page jeunesse.

Lors de la précédente réunion, il a été convenu ensemble de prévoir un temps d'échanges particulier autour d'une thématique/ initiative particulière. La réunion de ce jour nous permettra d'amorcer une première réflexion sur la manière dont on travaille sur la **sensibilisation des professionnels de la jeunesse à la mobilité et à la solidarité internationale**. Il nous semble important dans cette démarche d'identifier, sur différents territoires les démarches et outils les plus pertinents.

#### ❖ 2/ Quelle stratégie/approche pour sensibiliser les professionnels de la jeunesse à la solidarité Internationale ?

*Intervention de Yannick Billard, chargé de mission à Pays de Savoie Solidaires*

Depuis sa création, et en l'absence de service de coopération internationale au sein du Département de la Savoie, l'association Pays de Savoie solidaires assure au quotidien une double mission : **coordonner les actions de coopération décentralisée entre le Conseil général et des collectivités étrangères et faire émerger et accompagner les projets de solidarité internationale des Savoyards**. En 2002 est créé le Rézo « jeunesse et solidarité internationale en Savoie », un groupement de structures accompagnant les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs projets de solidarité internationale. Si à l'origine professionnels de la jeunesse et spécialistes de la solidarité internationale n'étaient pas sur la même longueur d'ondes, le réseau a vocation à se situer à la croisée de ces deux secteurs.

Si aucune commande institutionnelle n'avait été faite au départ, les activités d'accompagnement et de formation mises en place par Pays de Savoie Solidaires résultent d'une rencontre entre les

acteurs précités. Sans revenir dans le détail des dispositifs mis en place, Pays de Savoie Solidaires tient à favoriser les axes suivants :

- L'importance de la préparation aux rencontres interculturelles (par des mises en situation).
- L'importance de la préparation au voyage à travers notamment la mise en place d'un entretien individuel qui offre la possibilité au jeune d'approfondir son projet.
- La relecture de l'expérience, au moment du retour (organisation de soirées de partage des jeunes conçues sous une forme interactive ; préparation du témoignage du retour).

En moyenne, ce sont 100 à 120 jeunes de 12 à 30 ans qui sont accompagnés dans leur démarche, ce qui équivaut à 40 projets soutenus. Force est de constater que le public est composé de jeunes qui sont déjà allés au moins une fois à l'étranger avec leurs parents.

Un point important dans cette démarche : l'objectif de ces projets mis en place avec les jeunes est de leur permettre de découvrir les inégalités du monde. Il ne s'agit pas de faire en sorte qu'ils mettent en place un projet à tout prix, mais qu'ils puissent revenir de la destination choisie avec une vision « personnelle » de celle-ci.

### **Échanges/discussions:**

*Hélène Vincent* souligne la bonne cohérence dans l'accompagnement des jeunes, ainsi que le respect des compétences mutuelles des acteurs jeunesse et relations internationales. Elle s'interroge toutefois sur le type de jeunes envoyés. L'enjeu est de mobiliser un public le plus large possible, sans exclusions.

*Françoise Doré, déléguée nationale de l'association Cotravaux,* insiste à son tour sur l'importance de la complémentarité entre acteurs. Elle constate que l'association Pays de Savoie Solidaires a mis en place une démarche raisonnée, permettant un positionnement optimal des acteurs.

*Antonio Silveira, chargé de mission au sein de Resacoop* souligne l'idée selon laquelle en Région Rhône-Alpes, il existe des réseaux qui permettent à l'ensemble des acteurs de missions locales, collectivités, de travailler de manière pratique autour d'ateliers et de faire le lien avec les dynamiques locales. ex : préparation d'une semaine de formation réunissant éducateurs spécialisés, éducateurs jeunesse, chargés de missions.

### *Intervention de Sarah Valin, chargée de mission sur les dispositifs d'éducation au développement au Conseil général des Hauts-de-Seine*

Le Département des Hauts-de-Seine a mis en place, dans le cadre de sa politique de coopération internationale, deux dispositifs de sensibilisation à la solidarité internationale :

- « *Initiatives Jeunes Solidaires* » : un appel à projets créé par le Département, qui vise à soutenir des jeunes des Hauts-de-Seine de 18 à 30 ans dans leurs projets de solidarité internationale;
- le soutien aux Volontaires de solidarité internationale (VSI) qui mettent leurs compétences au service d'actions dans les pays ciblés par la politique de coopération internationale départementale.

Afin de valoriser ces dispositifs et de soutenir des projets aboutis, le Département est parti du postulat que la sensibilisation accrue des Informateurs jeunesse pouvait conduire à de meilleurs

résultats. C'est ainsi que deux journées de sensibilisation et d'échanges sur les dispositifs précités ont été organisées les 27 septembre et 6 octobre 2011.

Au cours de ces sessions, un travail spécifique a été réalisé sur l'appel à projets *Initiatives Jeunes Solidaires* afin de bien en définir les contours (éligibilité, critères de sélection de l'appel à projets...) ainsi que sur le dispositif de soutien aux VSI. Il était prévu également des temps pédagogiques sur le montage de projet de solidarité internationale lui-même ou sur l'éducation au développement. En termes de méthodologie, chaque thématique abordée donnait lieu à participations et débats.

Bilan de ces sessions : Le premier groupe (composé d'une dizaine de participants) a souligné la nécessité d'illustrer davantage ces sessions au moyen d'études de cas. Il existe un besoin important d'accès à des informations et illustrations concrètes de la part des Informateurs jeunesse. Par exemple, une des questions posées a été : « comment mettre le plus de chances du côté des jeunes ? ». En effet, sur 50 à 60 projets déposés, environ la moitié est sélectionnée. L'approche par l'exemple a permis d'identifier les bonnes pratiques et les critères rédhibitoires. Pour conclure, à la différence de ce qui a été présenté par Pays de Savoie Solidaires, l'objectif de ces dispositifs est moins de les initier à des rencontres interculturelles que d'appuyer les jeunes dans la mise en place de projets bien travaillés et pensés dans la perspective de contribuer à la mise en œuvre d'activités le plus pérennes possibles.

L'objectif est d'organiser annuellement plusieurs sessions de ce type.

Sarah Valin conclut en précisant que l'objectif initial de ces sessions de formation était de permettre à ces acteurs de décoder les critères et exigences de l'appel à projets et que, *in fine*, des thématiques beaucoup plus larges liées à la solidarité internationale ont été abordées.

### **Échanges/discussions:**

Même si on peut regretter l'absence de mobilisation et d'implication d'autres acteurs, notamment des associations de solidarité internationale présentes sur le territoire, pour intervenir dans les sessions (volonté du Département de mener cette initiative en interne), on constate néanmoins l'existence d'une demande et d'un intérêt portés par les PIJ/BIJ sur les questions liées à la solidarité internationale.

*Antonio Silveira, RESACOOOP*, précise que ces types de formations sont régulièrement organisées au niveau départemental auprès des professionnels de jeunesse (notamment les PIJ/BIJ), avec le souci d'améliorer l'information et surtout l'orientation des jeunes vers les bons interlocuteurs.

*Juan Carlos, informateur jeunesse au sein de la mairie de Torcy* relève le besoin pour ces acteurs de s'approprier les bons outils.

*Intervention de France Volontaires* : Julie BRETON chargée de mission orientation, Delphine BIGNAN chargée de mission pour les régions Nord et Est.

France Volontaires est une association laïque de solidarité internationale créée en janvier 2010 sur le socle de l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP). Elle a pour objectif de développer les Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité (VIES) au service des relations de solidarité Nord/Sud.

Les VIES ont été créés afin de rassembler les différentes formes d'engagement suivantes :

- Le volontariat d'initiation et d'échanges (chantiers de jeunes),
- Le volontariat d'échanges et de compétences (congés de solidarité, volontariat senior,...)
- Le Volontariat de Solidarité Internationale.

La structure, issue d'un modèle de gouvernance unique réunissant collectivités territoriales, associations et ministères, met en œuvre quatre missions complémentaires :

- **Promotion et valorisation des différentes formes d'engagement volontaire et solidaire auprès du grand public**
- **Appui aux acteurs** : qu'il s'agisse d'associations, de collectivités ou de services déconcentrés de l'État, France Volontaires peut les appuyer sur toutes les étapes constitutives d'un engagement (de l'orientation à la valorisation des compétences au retour), en complémentarité des dynamiques locales.
- **Envoi de Volontaires de Solidarité internationale (VSI)** : 150 volontaires sont envoyés chaque année
- **Prospective et innovation au service des dynamiques de solidarité** : en vue d'animer le secteur des VIES, France-Volontaires a constitué un Observatoire des engagements, outil indispensable de recensement quantitatif et qualitatif des VIES afin de cibler au mieux les actions

Les études VIES ont pour objectif d'établir un panorama des engagements afin d'en tirer des préconisations avec l'ensemble des acteurs des territoires. Ce travail est idéalement un préliminaire à toute intervention de France Volontaires en région.

Ces études se déroulent sur une période de cinq à six mois et se caractérisent par un portage France Volontaires/Acteurs régionaux (ex : Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes...).

Les résultats de ces études permettent de savoir ce qui se passe pendant une année, à savoir : le nombre et les caractéristiques des personnes qui partent dans le cadre d'un engagement de solidarité internationale, le nombre d'associations qui se mobilisent (et leurs actions), l'identification des modes de financements locaux, régionaux et nationaux sollicités.

Ces données illustrent ainsi bien les dynamiques des engagements en région et constituent autant d'indicateurs permettant à France Volontaires et aux acteurs régionaux d'amorcer des chantiers divers, notamment sur les questions d'orientation et de sensibilisation.

Afin de soutenir la **mission d'orientation**, France Volontaires conçoit différents outils à destination du grand public permettant une information de ce dernier sur les différentes modalités d'engagement mais aussi sur le sens que l'on peut donner à un tel engagement.

Parmi les outils utilisés, on trouve entre autres :

- Des dépliants sur les différents engagements et les membres de FV,
- Le complément du magazine LA VIE traitant de la variété des engagements au Togo,
- Le numéro de septembre d'Altermondes,
- Une exposition sur les VIES, réalisée conjointement par FV et le FIAP (Foyer International d'Accueil de Paris).

Au-delà de ces chantiers nationaux, nous participons à l'élaboration de différents guides régionaux sur l'orientation des publics. Cette mission générale d'information est remplie aussi par la gestion d'un numéro AZUR qui permet d'orienter au mieux les personnes en recherche d'information sur les différents types d'engagement.

Outre cette mission d'information et d'orientation, il convient d'aller plus loin afin que ces personnes ainsi informées puissent bénéficier de projets concrets. Pour ce faire, l'information / sensibilisation des professionnels de la jeunesse est une condition essentielle au développement des VIES. En contact avec le public, ils peuvent impulser des projets, accompagner le public (pour des demandes individuelles ou pour accompagner des groupes) à la condition qu'ils soient

eux-mêmes en capacité de le faire. C'est pourquoi à différentes reprises France Volontaires est intervenue dans le cadre de temps de sensibilisation à destination de différents professionnels. A titre d'exemple, le 24 novembre dernier, nous avons co-organisé avec le Conseil général de Belfort et le CERCOOP-FC, une demi-journée de sensibilisation sur les différents engagements à l'international.

**Voici les préconisations tirées de cette expérience :**

- Bien identifier le public-cible, ses besoins et ses attentes, le type de contacts qu'il a avec les jeunes et adapter au mieux le format de ces journées de sensibilisation,
- Valoriser les initiatives locales ainsi que les structures (associations, services déconcentrés, ...) en appui direct au montage des projets de ce type,
- Informer davantage sur les attentes des différents publics-cibles de ces professionnels, leurs besoins en accompagnement et la finalité de telles actions, la présentation concrète des dispositifs venant dans un second temps,
- Proposer à la suite de ces temps de sensibilisation, des modalités d'accompagnement de ces professionnels afin de ne pas laisser retomber les dynamiques naissantes.

**❖ 3/ Le service civique à l'international**

*Francine Meyer, responsable développement international à l'Agence du Service Civique.*

Le service civique à l'international est un dispositif qui permet de concrétiser une forme d'engagement dans des domaines différents. La demande pour ce dispositif est en hausse et cela s'illustre par la fréquentation du site Internet. Une des priorités du service civique à l'international est d'accompagner de manière spécifique les publics en difficulté. Il s'agit notamment de faire en sorte que les jeunes qui ne partent pas de manière spontanée en mission aient la possibilité de le faire dans de meilleures conditions. Le service civique n'a pas à se substituer à un emploi : il permet à des jeunes de venir en appui à des initiatives existantes, d'apprendre et de donner de leur temps.

La problématique principale est celle de la fiabilité du partenaire étranger : pour tenter de contourner cette difficulté, l'agence du service civique a mis au point un système d'agrément conçu sous un format de « package » qui permet d'établir des relations directes uniquement avec une structure française. En outre, un partenariat a été mis en place avec France Volontaires afin de faciliter la vérification de la fiabilité des partenaires sur ses zones d'implantation. La durée minimale de l'engagement de six mois implique de la part du volontaire un véritable choix. La mise en place systématique d'une formation au départ est assurée par des acteurs locaux (associations, généralement) avec une prise en compte des dynamiques régionales.

L'agence du service civique souhaite renforcer son partenariat avec les collectivités locales : au-delà des opportunités de co-financements et d'insertion dans les partenariats de coopération décentralisée, cette collaboration offre le bénéfice de la sécurisation (au regard des relations souvent établies de longue date par les collectivités). Deux points supplémentaires peuvent être soulignés : la connaissance des relais possibles à l'échelle territoriale et la notion d'échange et de réciprocité. Sur ce dernier axe, l'agence du service civique souhaite renforcer la dimension de réciprocité souvent absente des échanges de volontaires. Pour ce faire, est prévu un accueil des volontaires étrangers dans les mêmes conditions que celui des nationaux (conditions de rémunération, facilités, statut...).

L'agence du service civique est jeune mais a de belles perspectives de développement : le gouvernement s'est en effet fixé comme objectif d'atteindre en terme d'effectif 10% d'une tranche d'âge, soit environ 70.000 jeunes contre 400 actuellement.

### **Echanges/Discussions :**

*François Moreaux, président de l'association Etudiants et développement* souhaite revenir sur la « **démarche qualité** » qui sous-tend les relations avec les partenaires étrangers. Il souhaiterait savoir s'il existe un travail similaire sur les formations.

*Noémie DO LINH, chargée de mission à France Volontaires* précise sur ce point qu'il s'agit d'une question à l'étude au sein de la structure. Comment évaluer la qualité d'un projet, d'un partenariat ? en ce qui concerne le service civique et son volet international, cette question est en cours de réflexion. Un travail est d'ailleurs en cours sur la mise en place d'un référentiel qualité.

*Francine Meyer* précise que cet outil (le référentiel qualité) sera testé à l'échelle régionale.

*Françoise Doré, de l'association Cotravaux,* considère à son tour que la réciprocité est un axe important, qu'il faut impérativement prendre en compte dans les échanges de jeunes. Elle émet l'idée d'une « **responsabilité** » sur le principe de faire vivre des expériences formatrices et enrichissantes à des jeunes étrangers. Il s'agit d'une **autre forme possible de soutien aux pays de destination de ces jeunes**. De ce point de vue, le service civique à l'international peut contribuer à resserrer les liens et à prolonger les partenariats.

La question de la réciprocité prend davantage de sens dans un contexte où il devient quasiment impossible de faire partir des volontaires dans un certain nombre de pays concernés par une situation d'insécurité.

*Francine Meyer* précise que la coopération décentralisée est un cadre qui se prête bien à de tels échanges, dans la limite des lourdeurs administratives que l'on constate de manière croissante. Il est en effet beaucoup moins coûteux de faire partir un jeune français que d'accueillir un étranger. En effet, les indemnités sont équivalentes, indépendamment de la nationalité.

Cette question peut être à l'origine de déséquilibres, au regard notamment des coûts de la vie : ex : la vie à Bamako/ la vie au Québec. Dans ce contexte, deux systèmes de correction ont été mis en place : 1/ certains organismes ont pris l'habitude de mettre en place des systèmes de complément au Québec par exemple avec l'allocation de 200 dollars canadiens supplémentaires, sans compter la mise en place d'un système de colocations. En outre, un plafonnement des montants des indemnités a été réalisé afin d'éviter que ce dispositif ne vienne se substituer à un contrat de travail.

Pour ce qui concerne la prise en charge des frais de transport et de restauration dans les pays d'accueil, Francine Meyer précise sur ce point que des conventions ont été signées et des systèmes mis en place. Dès lors qu'existe l'agrément, ces frais sont en principe pris en charge par les collectivités. Le souci principal à l'origine de certains blocages ne réside pas dans le principe du versement d'une allocation, mais dans celui de la coordination. Ex : à quelle ligne du budget de la collectivité doit correspondre cette dépense ?

*Romain Goetschy, chargé de mission mobilité internationale au conseil régional de Bourgogne* évoque en quelques mots le projet mis en place avec des jeunes français et sud-africains qui permet des échanges respectifs sur ces deux territoires sur la thématique de la prévention Sida. De même, en Allemagne, un projet similaire a été mis en œuvre sur la thématique de la préservation de l'environnement.

*Claire Hallegouet, chef du service Europe et international au sein du conseil général du Morbihan* souhaiterait que soit levé un doute entre le service civique à l'international et le SVE.

*Francine Meyer* précise sur ce point qu'il est possible d'avoir recours aux deux dispositifs successivement, sous réserve que cela ne se fasse pas au sein de la même structure et sur la même mission. Cela ne doit pas être non plus une manière artificielle de prolonger les financements pour une mission sur un même site. Il existe une offre limitée de SVE et un certain nombre de différences entre ces deux formes de volontariat. Dans le cas du SVE, il y a une prise en charge du voyage prévue à hauteur de 90% à laquelle s'ajoute une allocation, donnée au jeune. Une réflexion est actuellement en cours afin de faciliter l'accès à ce dispositif des jeunes en difficulté. Dans ce contexte, il pourrait être envisagé de prévoir des temps de préparation des jeunes en amont, avant un départ au sein de l'Union européenne.

*Intervention de Clémentine LAFORÊT, chargée des relations internationales, Itinéraire international.*

L'association travaille sur l'accès à la mobilité internationale pour les publics de jeunes, notamment ceux avec le moins d'opportunité. L'idée est d'amorcer un travail sur la construction d'une identité européenne ainsi que sur la citoyenneté. L'objectif de ce projet est de proposer aux jeunes un service civique qui se décline en 3 temps :

- Une mission de deux mois en France dans une structure associative ou publique (bibliothèque, structure socio-culturelle) ;
- Deux mois auprès d'une structure partenaire en Europe sur la même thématique
- Et un retour sur deux mois au sein de la même structure française, où le jeune pourra valoriser l'expérience acquise en Europe.

Il y a un véritable temps de préparation au départ qui permet au jeune d'être bien outillé tout au long de sa mission avant de revenir fort de cette expérience européenne qui enrichit son parcours, d'une part, sa mission d'autre part mais aussi la structure française qui l'accueille.

La phase de préparation au départ se fait à la fois de manière individuelle et collective et inclut une formation linguistique si cela s'impose.

#### **❖ 4/ Séminaire sur la jeunesse actrice du changement en Méditerranée**

La ville de Grenoble porte une initiative d'accompagnement d'un groupe de jeunes de 60 à 70 participants afin de leur permettre de s'engager dans un projet citoyen tout en expérimentant la mobilité internationale. Les zones d'accueil proposées aux jeunes correspondent aux partenariats de coopération décentralisée de la ville, du Conseil général de l'Isère et/ou de la région Rhône-Alpes.

Dans le cadre de ce projet, un travail est mené avec CUF afin de mettre en place un temps de restitution de ces initiatives mais aussi de valorisation des expériences des membres du groupe jeunesse, que l'on prévoit pour la fin du mois d'octobre 2012. La problématique reste à préciser et il avait été envisagé de profiter de la séance de ce jour pour définir une thématique, ainsi que des axes de travail.

Sont envisagés comme thèmes :

- La réciprocité.
- La place de la société civile dans les nouveaux partenariats et dans ce nouveau contexte.
- La valorisation des réseaux avec les professionnels internationaux de la jeunesse (mobilisables éventuellement par le biais du programme concerté pluri-acteurs concernant l'Algérie).

### **Échanges/Discussions :**

*Renaud de Labarre, animateur éducation au développement au Conseil général de l'Essonne, propose de s'inscrire dans la dynamique de Rio + 20, et d'envisager de traiter de la thématique du développement durable.*

*Antonio Silveira, RESACOOOP, propose qu'il y ait un échange autour des politiques jeunesse et de ses enjeux et d'aborder la question de l'accompagnement des réseaux sur place.*

*France- Volontaires est représentée dans un certain nombre de pays méditerranéens à travers ses Espaces de Volontariat qui assurent un travail de coordination et d'accompagnement des associations à l'échelon local, national et mène actuellement une réflexion pour favoriser une dynamique transversale et régionale entre les sociétés civiles de la région Méditerranée. Cette réflexion sera abordée à l'occasion du 2<sup>ème</sup> forum de la société civile à Tunis au mois de mars, mais pourrait être poursuivie et développée dans le cadre du séminaire de Grenoble.*

*Yannick Billard de Pays de Savoie Solidaires, considère que cette dernière piste de travail constituerait un véritable levier pour aborder l'approche « genre ».*

*Clémentine Lafôret d'Itinéraire international informe que 2013, sera l'année européenne de la « citoyenneté active ».*

## **Agenda des évènements à venir et Calendrier de travail en 2012**

### **1/ Réunion du groupe jeunesse/ juin 2012 à Paris (CUF):**

La prochaine réunion du groupe jeunesse devrait se tenir au mois de juin 2012 en deux temps : la matinée sera en partie consacrée à des échanges autour du futur programme « Erasmus pour Tous ». Et l'après-midi sera une réunion de travail spécifique pour préparer le séminaire jeunesse en méditerranée prévue à l'automne 2012.

### **2/ Organisation d'une session de formation avec l'ANACEJ et France Volontaires / 14-15 Juin 2012 à Paris (ANACEJ) :**

Une session de formation spécifique sur la mobilité internationale des jeunes auprès des professionnels de la jeunesse, avec la collaboration et l'appui de France Volontaires et de l'Anacej sera organisée à la mi-juin.

### **3/ Les Assises européennes de la jeunesse franco-malienne / Juin 2012 à Paris.**

Le Conseil de Base des Maliens de France organise en partenariat avec le GRDR à Paris les premières assises du genre en Europe, visant à mettre en lumière les nombreux engagements associatifs et bénévoles de la jeunesse d'origine malienne et leurs apports citoyens aux pays de résidence en Europe (France, Espagne, Italie) et au Sud, notamment au Mali et au Sénégal.

L'information et l'état d'avancement du projet seront communiqués au groupe jeunesse par mail et sur le site Internet mais également dans le cadre de la prochaine réunion du groupe-pays Mali de CUF (22 mars).

### **4/ Constitution et préparation des ateliers du Forum de la Coopération Internationale des Collectivités / 2 et 3 juillet 2012 au Palais des Congrès à Paris.**

Le groupe jeunesse participera et organisera deux ateliers autour des questions suivantes:

- Le service civique à l'international
- L'éducation au développement

### **5/ Séminaire/conférence sur les jeunes acteurs du changement en Méditerranée**

Prévu fin octobre - début novembre 2012 à Grenoble

### **6/ Congrès ANACEJ**

Les 29 et 30 Octobre 2012 se tiendra le Congrès national de l'ANACEJ à Lille.